

# Débats entre les théories de la régulation et l'économie du développement. Illustrations par le processus involutif de Madagascar

Philippe Hugon, Professeur émérite, Paris Ouest Nanterre-La Défense

*Résumé.* La théorie de la régulation (Tr1 et Tr2) a été forgée pour comprendre les régimes d'accumulation et les crises du capitalisme occidental ou du fordisme périphérique. L'économie du développement a visé à élaborer un corpus scientifique spécifique pour les économies en développement. Les rencontres entre les deux corpus théoriques ont été longtemps limités. Les différents institutionnalismes ont été, en revanche, plus récemment des lieux de rencontre si ce n'est de convergence. Cette communication présente : (I) les relations entre les institutionnalismes et l'économie du développement puis (II) cinq débats méthodologiques que soulève la théorie de la régulation transposée aux économies en développement III Elle illustre enfin ce débat pour comprendre les crises politiques et économiques malgaches sur un trend de régression économique

## INTRODUCTION

La théorie de la régulation (Tr1 et Tr2) a été forgée pour comprendre les régimes d'accumulation et les crises du capitalisme occidental ou du fordisme périphérique. L'économie du développement a visé à élaborer un corpus scientifique spécifique pour les économies en développement. Les institutions diffèrent selon les sociétés et les trajectoires sont plurielles. Il y a un risque de transposition aux sociétés en développement de débats théoriques focalisés sur les sociétés industrielles et ou de proposer de manière normative des greffes institutionnelles opérées hors de leur contexte socio-historique. Il importe, au contraire, de comprendre les enchevêtrements entre les institutions endogènes et exogènes, leurs évolutions, leur légitimation et leur façonnement par des pouvoirs asymétriques. Cette communication présente : (I) les relations entre les institutionnalismes et l'économie du développement (II) puis cinq débats méthodologiques que soulève la théorie de la régulation transposée aux économies en développement III illustre ce débat pour comprendre les crises politiques et économiques malgaches sur un trend de régression économique

## I / INSTITUTIONS ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Il y a aujourd'hui un relatif consensus pour mettre en relations les processus de développement économique avec les transformations institutionnelles et à ne pas réduire le développement durable ou soutenable à une simple dynamique de croissance économique. Il y a, en revanche, un débat entre les différents institutionnalismes et la compréhension des économies en développement.

### I 1/ L'économie du développement et les principaux débats théoriques

*Débat sur l'objet et la méthode de l'économie:*

L'économie est un *éclairage partiel* d'une totalité à partir d'un cadre de cohérence et de conventions d'équivalence permettant la mesure (cf. Gabas, Ribier, Vernières 2013). Cinq conceptions de l'économie diffèrent selon leur degré de généralisation : celle *substantive* au sens de Polanyi (ressources, besoins, satisfaction de l'existence matérielle des hommes), celle *formaliste* de l'adéquation des moyens aux fins (*economicizing*), celle de l'échange *marchand* (monnaie, marché, échange onéreux) de l'économie standard, celle du *capitalisme* (profit, capital, « marchandises fictives » selon Polanyi: terre et travail) et celle de l'*ordre économique* qui renvoie à la signification ou au sens commun selon Max Weber que les hommes

donnent à leur activité.

Ces cinq éclairages économiques ont plus ou moins de pertinence selon les sociétés. Toutes les sociétés humaines connaissent des activités économiques, au sens de l'économie substantielle de Polanyi et vraisemblablement de la cohérence des moyens avec les fins (conception formaliste). En revanche, les espaces de justification, les représentations, les coordinations et les décisions des acteurs diffèrent selon les agents (Favereau 1989). Dans de nombreuses sociétés rurales africaines, la monnaie n'est pas un équivalent général, la terre n'est pas aliénable et les relations sociales personnalisées et de proximité s'opposent à l'ordre marchand caractérisé par l'anonymat des relations, le contrat et le droit. La monnaie et la marchandise ne sont pas des invariants anthropologiques. La monnaie est un lien social et une représentation où se mêlent confiance, légitimité et pouvoir (Cf. Aglietta, Orléan 2002). La quasi-totalité des sociétés africaines connaissent, ainsi, à côté des places de marché caractérisées par des échanges de biens et par la construction de liens, une incomplétude des marchés des facteurs.

*Le débat sur le développement et les trajectoires socio-historiques*

Le *développement* se différencie de la *croissance*. Il est à la fois un processus *objectif* et mesurable (indicateurs de productivité, de pauvreté, d'inégalités ou d'empreinte écologique), *normatif* (vecteur d'objectifs sociaux désirables) et un *projet* (porté par les acteurs du développement). Etymologiquement, il signifie déployer ce qui est enveloppé chez les personnes (*capabilités*) et les sociétés (*potentialités*). Il prend en compte, à la fois les dynamiques endogènes propres aux diverses sociétés et leur mode d'insertion asymétrique dans l'économie internationale ou mondiale. Certains indicateurs permettent de mesurer et de comparer les sociétés : revenus par tête au taux de change ou en parité des pouvoirs d'achat, indices de pauvreté monétaires ou non, transitions démographique, indice de Gini, empreinte écologique, intensité carbone. Mais ils reposent tous sur des conventions. *L'enveloppement économique* ou l'involution peut être défini comme le processus inverse du développement économique se traduisant par des indices de marginalisation, de déclin de la productivité, de cercles vicieux et de trappes à pauvreté ou à conflits et d'accroissement de la vulnérabilité face aux chocs avec des résiliences conduisant à des replis protecteurs et non à des stratégies proactives ou réactives. Les *trajectoires* des sociétés sont plurielles. Par définition, le modèle de développement financiarisé, carboné, énergivore, à cycle court de produits obsolètes et à accumulation de déchets et de pollution n'est pas généralisable pour la planète..

*Les contextes des économies du Sud ou des pays en développement*

Le troisième pilier fondant l'économie du développement est le terrain des *Suds ou du Tiers-Monde*, eux-mêmes très divers. Il s'agit évidemment de type idéal au sens wébérien. Les traits structurels internes (dualisme et désarticulation, faible intégration des marchés, niveau limité du capital physique et humain et de la productivité, croissance démographique, poids des jeunes, économie de rente...) sont en liaison avec des traits structurels externes (faible valorisation et préservation des ressources naturelles, dépendance en capitaux et en technologies, extraversion, spécialisation subalterne voire appauvrissante dans les chaînes de valeur mondiales). Les agents de l'«informel» sont à la fois insérés dans le marché et dans des réseaux sociaux multiples. Du fait de la citoyenneté embryonnaire et en l'absence d'assurance vieillesse ou de sécurité sociale, et souvent de la faiblesse de l'Etat, des communautés d'appartenance ou d'adhésion jouent un rôle central. Ces caractéristiques visibles au Sud par effets de loupe permettent également de comprendre de plus en plus les sociétés du Nord (effet de boomerang) caractérisées par des fractures multiple.

L'économie du développement a elle-même varié en fonction des contextes historiques. Quatre périodes peuvent être différenciées de manière très simplificatrice. Elles permettent notamment de situer historiquement l'économie de la régulation (cf. le tableau I)

Tableau I- Les quatre périodes de l'économie du développement

<i>Périodes</i>	<i>Contexte historique</i>	<i>Economie dominante</i>	<i>Eco develop dominante</i>	<i>Institutionnalismes</i>
Construction et fondements 1945- 1960	Décolonisation ; Tiers monde face aux deux blocs	Synthèse classico-keynésienne Mono-économisme	Structuralisme; Dualisme; cercles vicieux; effets de seuil...	Historique et holiste (Veblen, Commons). Institutions exogènes.
Radicalisation et affrontements 1960/1980	Lutte libération Nouvel ordre économique international	Néo- classique et néo-ricardien versus marxisme	Dépendantisme Capitalisme périphérique, Echange inégal	Effets de structures sans acteurs ; Institutions super structures
Libéralisation et ajustement (1980 /1995)	« Consensus de Washington » . Chute du Mur de Berlin; divergences des Suds	Néo classique; Néo institutionnalisme; micro-économie information imparfaite	Equilibre général; Fonctionnalisme institutionnel ; <i>public choice</i> ,	Institutionnalisme rationnel (coûts de transaction, pluri modalité modes coordination, qualité des institutions)
Refondation ?; (1995/2015)	Capitalisme financier; Environnement; OMD, ODD; pays émergents, monde multipolaire	Théorie standard élargie versus Incertitude radicale, temps irréversible ; théorie des jeux	Développement soutenable (efficacité économique, équité sociale, soutenabilité écologique).	Holisme individualisme; évolutionnisme; économie des conventions ; <b>régulation</b> institutionnalisme historique complexe

## 1.2 Les institutionnalismes et les théories de la régulation

### *Débats théoriques sur les institutions*

Les institutions permettent d'*instituer* c.a.d de faire passer à l'état d'ensembles organisées et d'activités légitimées des objets collectifs (peuples nations, organisations) et individuels. Les institutions *politiques* régulent les rapports sociaux et la violence. Les institutions *religieuses* et *culturelles* renvoient à des valeurs et à des croyances communes. Les institutions *économiques* permettent l'échange et la coordination de décisions décentralisées. Les institutions sont à la fois *stables* et *évolutives*. Elles sont des contraintes qui facilitent la gestion des rapports humains dans leurs interactions économiques et sociales. Elles forment à cet effet un cadre réglementaire à l'intérieur duquel se fondent et peuvent se mouvoir les régularités comportementales qui, à leur tour vont déterminer à la fois leur émergence mais aussi leur évolution (Ménard 1990). Mais en même temps, des adaptations institutionnelles sont nécessaires afin que les changements dans les préférences sociales, l'évolution technologique, les structures politiques et économiques internes ou externes s'accommodent à la structure des incitations qui reflète la demande des institutions.

Les courants institutionnalistes se situent sur le curseur allant de l'unité des calculs des arrangements institutionnels des agents à la diversité des stratégies des acteurs et d'une vision synchronique des coordinations et celle diachronique des régulations et conflits (Billaudot, 2004 ; Hall et Taylor, 1997 ; Tallard, Theret, Uri, 2000). Les *arrangements institutionnels* renvoient à l'ensemble des règles et comportements qui gouvernent les actions et les relations entre les individus ; ils peuvent être à la fois formel (familles, firmes, hôpitaux, universités, etc..) ou informel (valeurs, coutumes, traditions, etc.); ils répondent à une fonction de réduction des coûts de transaction et des incertitudes. Les *structures ou configurations institutionnelles* ont, au contraire, une épaisseur sociétale, sont insérés dans des histoires longues et répondent à des contextes spécifiques (Yifu Lin, 1989). Les *formes institutionnelles* et la

codification des rapports sociaux fondamentaux supposent de remonter aux rapports de pouvoir et aux rapports sociaux.

Tableau II Typologie des institutionnalismes selon le rapport au temps et à la rationalité et diversité des critères de performances

Rapport au Temps/ à la rationalité	Synchrone (coordination). Arrangements institutionnels. Individualisme méthodologique	Diachronie (conflits/ régulation) Formes institutionnelles. Holisme
Unité des calculs ou stratégie dominante	Institutionnalisme rationnel Coût de transaction. Endogénéité des règles formelles et informelles	Institutionnalisme historique, fruit des rapports sociaux, Capitalismes. Evolutionnisme. Théories de la Régulation :
Diversité des calculs ou des stratégies	Institutionnalisme cognitif, conventionnaliste. Pluralité des espaces de justification	Economie politique institution naliste inter ou transnationaliste Pluralité des trajectoires et des formations institutionnelles

Les théories de la *régulation* ont le grand intérêt de relier les régimes ou modes d'accumulation, les formes institutionnelles et les modes de développement qui en résultent. Elles mettent en relation les régularités macro-économiques et institutionnelles et les grandes crises du capitalisme qui caractérisent dans la longue période le développement du capitalisme. Elles privilégient le rapport Capital/travail et mettent comme les keynésiens l'accent sur la demande effective et le marché intérieur tout en prenant en compte la variété des régimes d'accumulation. Malgré leur volonté d'élargir son champ aux économies en développement (Tr2), elles demeurent principalement des analyses de l'encastrement politique des économies capitalistes et parfois risque de décalcomanie des cinq formes institutionnelles canoniques (Boyer, Saillard 1995). Les théories de la régulation ont, sauf exception, privilégié les régimes d'accumulation du centre, différencié plusieurs capitalismes nationaux et donné une lecture des sociétés à partir des structures internes plus qu'externes, des rapports travail/capital plus que des rentes, et des déterminants économiques plus que politiques ou symboliques. Certes les travaux de Lipietz 1985, Ominami 1986, Lanzarotti 1986, El Aoufi (2009), Vernières (2000) ont pris en compte les périphéries mais sous l'angle principal d'insertion des périphéries dans le capitalisme ou de bouclage dans un cadre national. Certes, Aglietta et Orléan (2002) ont introduit la dimension symbolique de la monnaie en se référant à René Girard mais les autres dimensions symboliques et les questions de représentation et les liens entre structures et acteurs demeurent peu présents. L'institutionnalisme historique se réfère implicitement ou explicitement à un temps fléché où les sociétés d'innovations/ destructrices, d'accès ouvert, les régimes capitalistes et fordistes, sont les référents ou les modèles pour comprendre les autres sociétés.

*L'économie politique institutionnaliste inter ou trans nationaliste* suppose, au contraire, de prendre en compte la violence de la mise en contact de plusieurs institutions, notamment par la violence des mises en contact de sociétés ou d'insertion dans un capitalisme mondialisé. L'hybridation des institutions conduit à des *formations institutionnelles*, avec des jeux de conflits, de ruses et d'accommodement créant des dynamiques de rejet ou des greffes institutionnelles. Les institutions instituées, évolutives et créées

tout à la fois. sont le fruit d'histoires spécifiques et de construits sociaux. C'est leur complémentarité qui fait système (Lafaye de Micheaux, Ould-Ahmed 2007). Les institutions qui comptent n'ont pas pour origine un principe économique d'efficacité. Elle suppose ainsi d'analyser *la légitimité* des institutions, leurs spécificités et la place qu'elles occupent au sein de l'architecture institutionnelle. Prendre en compte les conflits générés par les réformes institutionnelles est stratégique pour une appropriation des réformes, et une endogénéisation des institutions (Hugon 2009, 2014). La compréhension des formations institutionnelles suppose de lier les *arrangements institutionnels*, les coordinations et les conventions de la part d'acteurs ancrés dans des organisations avec les *structures ou les configurations institutionnelles* liées à des rapports de pouvoir économique et social et des rapports sociaux avec prise en compte des interdépendances entre l'endogène et l'exogène des sociétés.

## II/ Débats méthodologiques entre la théorie de la régulation et les institutions spécifiques des économies du développement

Nous nous focalisons au sein des institutionnalismes sur les théories de la régulation en différenciant cinq débats méthodologiques, entre les théories de la régulation et l'économie du développement : celui du traitement du temps, de l'espace, de l'holindividualisme, de l'environnement et de la diversité des formes institutionnelles

2.1. Le développement, processus de transformation des structures et des institutions de *long terme*, suppose un traitement du *temps*, irréversible (Boyer, Chavance, Godard). Trois principales limites peuvent être notées

Les théories de la régulation renvoient, plus ou moins explicitement, à une vision qui hiérarchise les sociétés selon leur degré de modernité (ex du terme employé de régime préindustriel) ; or, les sociétés ont plusieurs manières de construire la modernité. Certaines connaissent des progrès de productivité et une diversification de leurs économies alors que d'autres sont prises dans des trappes à pauvreté et à vulnérabilité voire à conflictualité. La question démographique, déterminante au cœur des dynamiques de long terme n'est pas intégrée dans les théories de la régulation. La jeunesse est devenue ainsi en Afrique une catégorie déterminante du fait de l'urbanisation, des processus d'individuation et des réseaux sociaux. Elle peut être une bombe à retardement, un tsunami silencieux ou un facteur de changement et d'innovation en voulant avoir sa place dans les champs politique, social et économique.

Les théories de la régulation intègrent mal les catastrophes, naturelles ou anthropiques, chocs extrêmes, éventualités de faible occurrence voire non probabilisables d'apparition d'états de gravité extrêmes. Celles-ci peuvent être appréhendées par des systèmes dynamiques déterministes mais instables avec une sensibilité aux conditions initiales et une forte récurrence rendant non prévisible le futur (vol de l'aile du papillon). La prise en compte de la pluralité des trajectoires et de la flèche du temps incertain (Schakle) appréhendent les bifurcations, fruit du hasard et de la nécessité. Les trappes à violence et à vulnérabilité résultent d'un enchaînement entre insécurité et sous-développement médiatisées par l'absence de résilience des agents, des institutions légitimes et de stratégies réactives ou proactives des pouvoirs (Sathanhar, Miguel, Sergent 2004).

Enfin l'approche holiste prend peu en compte les représentations du temps des *acteurs* différents avec rupture des taux d'actualisation, préférence pour l'immédiateté (poids du quotidien) et pour le très long terme (intergénérationnel voire dans l'au-delà) préférence pour la liquidité en situation d'incertitude radicale.

2.2 La seconde question méthodologique est celle des *emboîtements d'échelles territoriales* des modes de développement. La théorie de la régulation se réfère principalement à l'Etat nation et aux compromis socio politiques nationaux. Or, dans de nombreuses économies en développement, le cadre de l'Etat nation a une pertinence limitée pour analyser les processus de régulation. Les Etats qui ont proliféré, sont souvent faillis et débordés. Les frontières de nombreux pays en développement sont arbitraires et résultent moins de combats internes que de facteurs hétéronomes et sont dans les pays africains, du Proche et du Moyen Orient remis en question. L'Etat nation est rarement le cadre le plus

adéquat pour comprendre les modes de régulation des sociétés. La conscience nationale et la citoyenneté sont le plus souvent faibles ou fragiles. En situation de crises, les marqueurs identitaires religieux, ethno régionaux et linguistiques, les référents tribaux se renforcent. La pertinence limitée de l'Etat nation comme lieu principal de régulation peut être analysée au niveau des conflits et des modes de développement économique.

La non régulation des conflits, de la violence armée et criminelle renvoie à des emboîtements d'échelle (Hugon 2013). Au niveau *local*, l'exclusion des droits est le principal facteur explicatif. Au niveau *national*, la faible légitimité des pouvoirs, la faiblesse de la citoyenneté et la captation des pouvoirs et de la richesse par un groupe. Au niveau *régional* transnational, jouent le rôle des diasporas, des réfugiés, déplacés, des appartenances à des groupes transfrontaliers et à des appuis de puissances frontalières et des conflits nomades se déplaçant dans l'espace. De nombreuses guerres se font par procuration de la part de puissances régionales s'appuyant sur des groupes ethno religieux ou tribaux. Au *niveau mondial*, l'insertion dans une économie mondiale criminelle et le rôle des puissances publiques et privées sont les principaux déterminants. On note un basculement du monde avec déplacement du centre de gravité de la richesse et de la puissance avec une différenciation des sociétés prises dans les trappes à pauvreté et celles caractérisées par un processus d'accumulation et aggravation des inégalités infranationales.

La pertinence limitée du cadre national apparaît également au niveau du développement économique.

D'un côté, le capitalisme mondialisé ne peut être réduit à une juxtaposition de capitalismes nationaux. Il est financiarisé, caractérisé par la mobilité du capital et le rôle déterminants des firmes transnationales (plus de 80% du commerce mondial), l'interconnexion des informations par les réseaux liés aux NTIC et par une compétitivité processus d'innovations destructrices permanentes. Les Etats et les politiques nationales sont débordés. L'insertion des sociétés dans une économie mondialisée ne peut être analysée par la seule théorie des régimes internationaux mobilisée par les régulationnistes (Hugon, Michalet 2005).

De l'autre, les processus observés de développement sont largement régionaux. La *contagion régionale* de la croissance dans les pays d'Asie de l'est -réseaux de la diaspora chinoise, firmes japonaises, investissements des pays de la 1ère, seconde et troisième génération, « vol des oies sauvages »- contraste avec la marginalisation de nombreuses périphéries.

La question de la spécialisation et des asymétries internationales demeure centrale avec des effets positifs d'intégration dans la mondialisation ou négatifs de marginalisation. L'échange inégal se réalise aujourd'hui au sein des chaînes de valeur mondiale avec valeur ajoutée concentrée sur l'image et les services immatériels le tertiaire. On peut parler d'une règle de 1/20 ème pour les commodités (produits primaires ou les produits industrialisés standards (chaussure Nike). Il y a effets de polarisation avec exode des compétences ou fuite des capitaux (40 % de l'épargne africaine);

Enfin, les processus de développement économique *infra nationaux* se situent au niveau de districts industriels, des clusters, de zones franches avec de fortes disparités territoriales.

2.3 Le troisième débat est celui des liens entre l'individualisme méthodologique et l'holisme et d'une théorie explicative des stratégies des acteurs.

Le curseur varie selon les sociétés et les acteurs entre l'individualisme méthodologique et l'holisme, les sociétés routinières et innovantes. Les *rationalités* des acteurs sont situées ou contextualisées. Il faut dépasser le débat individualisme méthodologique/ holisme, la subjectivité d'individus rationnels et les effets de structures sans activité ni intentionnalité d'acteurs. Il n'y a ni rationalité unique de

l'acteur social (individualisme méthodologique) ni déterminisme des structures matrice unique des logiques d'actions sociales mais interactions entre acteurs, institutions et structures (holisme). L'*holindividualisme* est ainsi un entre deux entre l'acteur et le système, les comportements et les structures où les institutions jouent un rôle médiateur (Nicolai, 1960, Hugon 2014). La personne est en même temps *agie* par les structures et les systèmes de représentation et de valeurs qui définissent des normes et distribuent des rôles et *actrice* par sa capacité d'autonomie créative et de refus ou de libre interprétation des rôles (Nicolai 1960). Les acteurs, plus ou moins déviants et campant des rôles différents de ceux qui leurs sont attribués, sont des innovateurs sociaux. Toute *personne* humaine est un être socialisé en relation avec les autres est caractérisée par des tensions entre le *cà* (pulsions, Eros et Thanatos, conflits entre les valeurs) et le *surmoi*. La personne, être socialisé doté de raison et de passion, de sens moral et de comportements opportunistes, agit sous le regard de l'autre et intériorise différemment selon les sociétés les règles et les normes sociales est plus ou moins responsable. Les comportements économiques renvoient ainsi, dans le langage actuel du constructivisme, à la *rationalité complexe* qui suppose de combiner le constructivisme, C : elle se construit dans ses interactions socialisées avec la nature et la culture ; le subjectivisme, S : elle n'est pas indépendante de la personne, et la phénoménologie, P : Elle opère sur des représentations de la réalité (Le Moigne 1995).

Il est nécessaire de prendre en compte, dès lors, les registres culturels, religieux et symboliques qui forgent les représentations des acteurs et d'intégrer les apports de l'anthropologie. Le référent ethno-régional ou *religieux*, se substitue le plus souvent à la conscience nationale. La religion ne peut être réduite, dans la grande majorité des pays en développement, à un domaine privé séparé du politique, ni être analysé comme une simple instrumentalisation du politique. Le recours au religieux et le retour du religieux est souvent au cœur de la sphère publique et culturelle voire du jeu politique.

L'analyse économique inspirée de Keynes explique également comment dans un contexte instable et incertain, les acteurs subissant des chocs ont différents modes de résilience. Ils tendent à minimiser les risques et à jouer sur des réseaux et communautés réducteurs d'incertitude et à s'accommoder à la pauvreté et à la vulnérabilité. Les risques sont des processus à l'issue imparfaitement maîtrisée mais dont les scénarios de sortie sont a priori connus et auquel il est possible d'affecter une probabilité d'occurrence ; le marché permet, a priori, à la fois la prise de risque et l'assurance contre le risque des acteurs précautionneux. De plus, *l'incertitude radicale* non probabilisable (Knight, Keynes) est une situation aux devenir inconnus ou tout au moins non probabilisable; les réducteurs d'incertitude renvoient à des instances non marchandes (Etats, communautés d'appartenance, conventions). Les réseaux et communautés réducteurs d'incertitude comme l'analysent Keynes ou les conventionnalistes.

#### 2.4. La question environnementale

La soutenabilité écologique, le rôle des ressources non renouvelables et de l'énergie dans les régimes d'accumulation, les externalités négatives comme la pollution sont des questions centrales qui ont longtemps été peu abordées par les théories de la régulation. Elles sont au cœur de la durabilité du modèle énergivore, carboné, producteur de Gaz à effet de serre, à cycle court et obsolescence des produits, d'innovation/destructrices des sociétés capitalistes. Par définition, ce modèle ne peut être supporté par la planète et ne concerne que les seuls nantis. La non reproductibilité de certaines ressources naturelles, la pollution, la baisse de la biodiversité, au cœur des régimes d'accumulation des sociétés occidentales avec une rivalité mimétique de la part des puissances dites « émergentes » rendent par définition ce modèle non reproductible à l'échelle des autres sociétés de la planète.. Or, cette question a été longtemps largement évacuée de la grammaire des théories de la régulation privilégiant le seul rapport salarial, le rôle du capital et la théorie de la valeur travail aux dépens de la valeur nature (Rousseau, Zuindeau 2007), Lardé, Zuindeau 2010).

#### 2.5 Les formes et les hybridations institutionnelles

Les formes institutionnelles canoniques de la théorie de la régulation (concurrence, monnaie, Etat, rapport salarial et insertion dans l'économie internationale) ne sont pas des invariants

anthropologiques. Elles ne peuvent être transposées par décalcomanie dans de sociétés où le plus souvent la monnaie n'est pas un équivalent général, où le rapport salarial est embryonnaire, où dominant des rentes, où l'Etat est failli ou a une faible épaisseur historique et où l'insertion internationale se fait dans des relations post coloniales.

Certaines institutions sont certes universelles et a temporelles : produire de la confiance, réduire l'incertitude, réguler la violence, sécuriser les biens et les personnes, transmettre le savoir. Il y a dans toute société humaine une définition des inclus et des exclus. Les questions communes à toutes les sociétés humaines sont celles de l'arbitrage entre une *efficience économique* (recherche ou non de la meilleure adéquation des moyens aux fins), une *équité sociale* (acceptation ou non de la hiérarchie et des inégalités ou exclusions), *la sécurité* interne et externe des biens et des personnes, une *soutenabilité écologique* (conception éco-centrée ou anthro-centrée). Mais les pas de temps, les horizons temporels et les priorités et les réponses institutionnelles entre ces quatre objectifs diffèrent selon les sociétés.

Les formes institutionnelles, la hiérarchie et la légitimation des institutions diffèrent, ainsi, entre les sociétés sacrées renvoyant au monde des dieux et des traditions et les sociétés où leur légitimité renvoie aux contrats, aux conventions et au droit. Dans de nombreuses sociétés, les liens primaires (identités religieuses, ethniques, familiales ou tribales) l'emportent sur les liens secondaires de citoyenneté. Les institutions sont elles-mêmes évolutives et résultent d'une intégration de sociétés à petite échelle dans des sociétés plus larges généralement en raison de rapports de violence.

Aujourd'hui, toutes les sociétés sont intégrées peu ou prou dans la société globale. La réalité est hybride et évolutive, faite de destruction/restructuration, de combinaisons plus ou moins conflictuelles et de référents pluriels, de confrontation de systèmes de valorisation, de jeux d'acteurs dominants et dominés en situation d'interactions. On peut parler dans les économies en développement, caractérisées par la violence des contacts avec les sociétés dominantes et l'insertion dans des interdépendances asymétriques, de *formations institutionnelles et juridiques* au sens des formations géologiques avec à la fois superposition et enchevêtrement des règles: droits coutumiers ou communautaires, droits issus des conquêtes (islamique, anglo-saxon, romano germanique,), droits *sui generis* des indépendances, droits issus des conditionnalités des Institutions de Bretton- Woods. La colonisation dans le passé ou les réformes institutionnelles imposées aujourd'hui par les organisations internationales ne sont pas réductibles à la transplantation d'institutions exogènes ou progressistes. Elles conduisent à une hybridation institutionnelle avec des jeux variables d'assimilation, de réinterprétation des règles ou de ruses.

### **III / L'interdépendance entre les facteurs exogènes et endogènes des crises cycliques à Madagascar et du processus involutif**

Nous illustrerons les débats précédents sur l'économie du développement et les

institutionnalismes notamment régulationnistes, en prenant le cas de Madagascar. La Grande île est caractérisée par une ancienneté de l'Etat, une faible intégration à l'économie mondiale, une insularité permettant un bouclage sur des frontières nationales, une relative unité ethnique et linguistique qui à priori peuvent faire l'objet d'analyses régulationnistes bouclée dans un cadre national. Le processus involutif ne peut, en réalité, être compris qu'en se référant à une pluralité d'éclairages mettant en relation des arrangements et les structures institutionnelles et interdépendances entre les déterminants endogènes et exogènes.

Comment expliquer une stagnation de longue durée où jouent les « trappes à pauvreté », et une marginalisation traduisant une déconnexion subie ou voulue vis-à-vis de l'économie mondiale ? Il faut dépasser les analyses mono causales ou réduisant le sous-développement à des facteurs culturels ou économiques, géographiques, sociaux ou politiques, mettant en avant les conflits, les mentalités, l'enclavement géographique, les facteurs ethniques, la mauvaise qualité institutionnelle, des « mauvaises » politiques économiques, les défaillances de la démocratie.

On peut évidemment expliquer en partie cette trajectoire par certains *handicaps structurels* qui l'emportent sur les atouts. Certes, la société connaît peu de conflits armés ; elle dispose d'une unité linguistique ; les ressources du sol et du sous-sol sont importantes et les sites touristiques sont remarquables. La Grande Île a une des biodiversités les plus variées de la planète : 90% de la faune et de la flore sont uniques au monde. Les entreprises bénéficient, du « capital humain », des services liés aux NTIC, des potentialités de la zone franche, d'un des meilleurs rapports mondiaux salaires/productivité, d'une très faible fiscalité etc. Mais Madagascar est caractérisée par un certain nombre d'handicaps spécifiques : insularité et « archipel » du fait de la désarticulation et du fractionnement territorial (le réseau routier aménagé est passé de 60000 kms en 1960 à 50000 kms aujourd'hui dont 30000 entretenus), géographie défavorable aux transports internes et au contrôle de 5000 kms de côtes, poids des cyclones et des criquets, importance des coûts de transaction et des marges d'intermédiation par rapport à la production, faible articulation de l'économie, tradition de résistance de la société rurale au pouvoir central, stratification sociale hiérarchisée, très forts clivages villes/campagnes. Les entreprises mettent en avant le climat des affaires, les faibles incitations à l'investissement, la concurrence « déloyale » de l'informel ou la corruption. On peut également souligner l'échec des *politiques* socialistes radicales de déconnexion et d'étatisation mais la stagnation concerne également à moindre degré des périodes de politiques libérales.

L'économie politique doit intégrer les liens entre les pouvoirs économiques, les pouvoirs sociaux et politiques tant sur le plan national que transnational. L'accumulation productive serait-elle rendue quasiment impossible parce qu'elle modifierait en jeu les fragiles équilibres régionaux et socio politiques internes et remettrait en cause les intérêts des oligarchies et des rentiers contrôlant l'intermédiation entre l'économie interne et l'économie mondiale. ? Les conflits demeurent latents et conduisent à des négociations et à des compromis évitant les excès de violence mais interdisant les réformes nécessaires et entraînant souvent une paralysie économique. Il importe *alors de combiner* trois niveaux d'analyse : arrangements institutionnels (holindividualisme), formations économiques, sociales et institutionnelles et interdépendance des déterminants endogènes et exogènes médiatisées par les oligarchies pour essayer d'expliquer les crises cycliques politiques et économiques sur un trend de stagnation ou d'enveloppement économique.

### **L'approche holindividualiste, les organisations et les arrangements institutionnels**

Il importe de dépasser à la fois le culturalisme et le structuralisme essentialistes et holiste et l'individualisme méthodologique qui fonde les catégories économiques standards supposées universelles. Les acteurs agissent selon des rôles au sein d'organisations (productives, familiales) selon des arrangements institutionnels qui renvoient à des conventions, à des normes et à des règles mais également à des arbitrages et à des stratégies d'acteurs. Le curseur entre individualisme et holisme varie selon les sociétés et selon les trajectoires historiques. On peut considérer qu'à Madagascar, le rôle des acteurs jouant des rôles distribués l'emporte sur celui des déviants innovateurs. L'innovation destructrice à la Schumpeter est peu présente. La dynamique des petites activités rurales ou urbaines ne peut être comprise indépendamment des formes d'organisation sociale, des rapports de parenté ou des stratifications sociales. Sur les Hauts plateaux, l'argent gagné par les tireurs de pousse est réaffecté pour

acheter des rizières et des bœufs et leur permettre de changer de statut social dans les villages d'origine (Hugon 1982). Sur la côte, la dot monétisée, versée par le migrant salarié est utilisée pour acheter des biens de prestige tels les bœufs qui sont sacrifiés dans des fêtes qui renforcent les pouvoirs et accumulent les liens aux dépens des biens. Les salariés insérés dans des rapports marchands sont également des cadets intégrés dans des rapports familiaux lignagers ou domestiques et participent à l'accumulation de biens de prestige

*Les systèmes de représentations conduisent à une faible projection dans le futur.* Il importe de les prendre en compte à la condition de ne pas les essentialiser et d'avoir une approche historique. Les comportements des acteurs conduisent à investir dans le tombeau ou le *famadinana* davantage que dans la maison ou l'investissement économique car « on vit pour un temps et on meurt pour l'éternité ». Les liens inter-générationnels et les solidarités familiales se renforcent lors des fêtes mortuaires. La valorisation du passé et l'actualisation des ancêtres sont d'autant plus fortes que le futur notamment économique est perçu comme peu prometteur. La société malgache comme la plupart des sociétés « sous développées » dispose de faible couverture de risque par le marché (assurance, protection sociale, prix garantis). La majorité des acteurs a en milieu rural et urbain des comportements de minimisation des *risques* par des pratiques extensives de « diversification du portefeuille ». Les acteurs agissent également dans un monde incertain où l'Etat et la pluralité des droits ne sont pas des réducteurs d'incertitude. Les appartenances à des communautés peuvent être analysées comme des substituts. On peut expliquer, ainsi, les logiques combinant l'investissement dans l'au-delà (tombeau familial, *famadinana* ou *retournement des morts*) et le court termisme de l'activité économique (préférence pour la liquidité, diversifications des activités, extensivité des processus, forte valeur d'option donnée à la réversibilité d'un investissement, lenteur du processus de décision) par le contexte d'instabilité et d'incertitude. Dans ce contexte, l'innovation liée à la prise du risque dans le long terme par des déviants supposerait une remise en question des hiérarchies sociales, un refus des rôles et un environnement socio politique et économique réducteurs de risques et d'incertitude.

### ***L'économie politique du développement et la formation économique, sociale et institutionnelle***

A un niveau macro-économique, social et politique, il importe de mettre en relation les régimes économiques rentiers, les formations institutionnelles, les rapports sociaux et de pouvoirs économiques et politiques. Les *régimes d'économie de rente* dominent avec une très grande hétérogénéité des systèmes de production non marchand et marchand, de petite paysannerie en zone rurale et de petits producteurs marchands en zone urbaine sous la domination d'une administration et d'un capital essentiellement marchand. L'essentiel de la population rurale est peu intégrée à l'économie marchande, non capturée (au sens de Hyden), relativement isolée ; elle demeure insérée dans un système de relations symboliques qui l'emportent sur l'échange onéreux. La population urbaine qui croit fortement connaît des modes de vie ou de survie avec prolifération de petites activités urbaines plus ou moins licites. Ce système, issu de l'économie de traite coloniale, s'est en partie perpétué avec néanmoins certaines transformations ; certaines sont *internes* (remplacement de l'administration coloniale par une oligarchie nationale, reconquête d'une partie du capital marchand (commerce, banque) par une bourgeoisie nationale ; d'autres sont *externes* conduisant notamment à un poids croissant du secteur minier (nickel, ilménite, pierres..) par rapport au secteur agricole (cultures exotiques de girofle, litchis, café, cacao, sisal, ..) et à la perte de la position française par rapport à d'autres partenaires. Le capital national ou étranger demeure, en revanche peu présent dans des activités productives industrielles (exception faite du textile) ou agricoles (exception faite de quelques grandes exploitations). Globalement, l'économie a connu une stagnation de la productivité globale des acteurs alors que la population quadruplait depuis l'indépendance avec pression croissante sur le foncier (déforestation, latérisation..). L'absence de recherche de nouveaux compromis socio politiques et les positions dominantes de l'oligarchie, intermédiaire entre l'extérieur et l'intérieur, interdisent un processus d'accumulation productive, de diversification de l'économie et de remontée en gamme de produits à l'instar du modèle de l'île voisine Maurice. Il n'y a pas non plus, comme dans les oléocraties ou économies pétrolières « lignagères » ou néo-patrimoniales, redistribution des rentes à travers des réseaux de clientélisme. Dans ce système, l'économie ne connaît pas d'élargissement du marché liée à la redistribution des rentes (minières, agricoles, commerciales, ou extérieures) et aux progrès de productivité. Les rentes sont captées par une

oligarchie très limitée (1% de la population) avec exclusion des populations rurales et urbaines et faible constitution de classes moyennes. L'Etat avec une pression fiscale de 10% et une aide extérieure limitée est dans l'incapacité d'assurer ses fonctions régaliennes et d'intérêt collectif nécessaires à la prise de risque de l'investissement.

Les classes sociales dominantes assoient leur pouvoir sur la propriété terrienne et foncière et sur le contrôle de l'import-export davantage que sur l'industrie qui est dans les mains des intérêts. La bourgeoisie rentière est menacée par le capital étranger ou les classes nationales entrepreneuriales. Les « 40 familles » proches du pouvoir des affaires ont une *logique rentière et non accumulative*. La bourgeoisie nationale est prise dans le dilemme entre, soit s'intégrer davantage à l'économie mondiale en augmentant les rentes extérieures mais en accroissant la concurrence quant à leur captation, soit se protéger en augmentant ses positions de monopole mais en réduisant les rentes.

*Les structures sociales sont fortement hiérarchisées.* Au-delà de l'idéologie de la solidarité (*Fihavanana*) et du nationalisme du *Tanindrazana* (terre des ancêtres) on observe des comportements opportunistes importants ou des pratiques privilégiant les petits groupes et les solidarités de proximité (familles, paroisses, communautés, sectes).aux dépens des référents en termes de citoyenneté. le nationalisme s'accompagne d'une forte stratification sociale selon des principes hiérarchiques (Ottino 1963) et d'une forte segmentation ou fragmentation de la société.

Les *compromis socio politiques* fragiles traduisent une aspiration démocratique et évitent des conflits ouverts mais ils interdisent les réformes en profondeur mais ne permettent pas de résoudre les *crises*. La Grande Ile n'a jamais connu depuis l'indépendance de conflits armés violents. Les conflits politiques résultent, par contre, d'une fragilité des compromis socio politiques et d'une redistribution régionale des diverses rentes. Ils sont alimentés par l'insertion des économies pauvres dans une économie mondiale criminelle et maffieuse. L'intégration dans les circuits maffieux est réduite, le poids des matières premières stratégiques est limité.

Madagascar se rapproche de la catégorie des sociétés d'accès fermé de North et al (2006). Madagascar est un kaléidoscope physique, climatique, social, culturel malgré les frontières naturelles, la langue commune. Dans une société très fragmentée dominant des solidarités de proximité (familiales, religieuses, territoriales) et les référents à des vouloir vivre collectifs au sein d'une nation sont plus du domaine du discours des oligarchies que d'une conscience collective de la population même s'il existe de fortes aspirations à la démocratie.

### ***L'enchaînement entre des facteurs endogènes et exogènes des crises cycliques et des régimes d'accumulation***

Ce cadre analytique permet d'expliquer les successions de crises politiques consécutives à des périodes de reprise économique avec interdépendances des facteurs exogènes et endogènes. Un paradoxe peut être souligné (cf. Roubaud 2003, Razafindrakoto et al 2015) : les rares périodes de croissance -1972, 1991, 1997-2001, 2003- 2008) ont toujours été stoppées par une crise socio politique remettant en cause la croissance. Nos travaux (Hugon, 1982) ou ceux de G Pourcet (1978) montrent sur la longue période un phénomène similaire. Les *instabilités politiques sont génératrices d'instabilités sociales et économiques*. Les périodes de reprise économique sont principalement liées à des facteurs *exogènes* (amélioration des termes de l'échange, IDE, aide extérieure, ) elles augmentent les rentes mais remettent également en cause certaines. Elles sont suivies, à défaut de compromis socio politiques et de redistribution élargie des rentes, à des tensions socio politiques *endogènes* et à des crises qui elles même réduisent la confiance de l'extérieur (baisse de l'aide, chute des investissements, suspension des régimes préférentiels, ex de l'AGOA). Il importe également d'intégrer les enchaînements liés à la très forte dépendance de l'Ile en biens d'équipement et biens intermédiaires. La reprise des investissements privés et publics aggrave fortement le déficit de la balance commerciale et crée des effets cliquets par des charges récurrentes

A ces facteurs, s'ajoutent la forte instabilité des politiques économiques avec des virages à 180 ° et des processus de décision lents ou mal informés qui conduisent à des mesures à contretemps pro-cycliques. Ces cycles économiques et socio-politiques se font sur un trend de stagnation économique et de forte hausse de la population. Les *processus politiques conduisant à des logiques court-termistes et à une instabilité des politiques*. Les *processus de décision* très lents conduisent le plus souvent à des mesures à contre

temps. L'absence de stratégies proactives prenant en compte les transformations de l'environnement régional et international interdit des ajustements nécessaires à la régionalisation et à une insertion positive dans la mondialisation. La culture de la négociation doit aboutir in fine à l'unanimité.

Cinq principaux facteurs économiques *endogènes* se combinent pour expliquer la stagnation de longue durée de la Grande Ile : la faible maîtrise de la croissance démographique, les handicaps infra structurels malgré l'importance du rapport salaire/productivité, le rôle quasi exclusif de l'« informel », la faible fiscalité ((taux de pression de l'ordre de 10%) interdisant les fonctions régaliennes de l'Etat, des *trappes à pauvreté* et un *cercle vicieux* entre la faiblesse de recettes la pression fiscale, accentuée par les exonérations fiscales sensées attirer les capitaux, et le niveau très limité des infrastructures économiques et sociales et des dépenses publiques nécessaires à l'attractivité des investissements privés. Fortement dépendante des importations tant pour sa production, sa consommation que pour ses recettes publiques, l'économie connaît des ajustements par le bas par un enchaînement de la baisse des exportations qui conduit à une chute des importations qui elles-mêmes diminuent le niveau de consommation, de production et de recettes publiques qui réduisent les capacités d'investissement et de dépenses publiques

*D'autres* facteurs sont liés aux modes d'insertion de Madagascar dans *l'économie mondiale*. Madagascar a toujours combiné une *faible ouverture économique* et une *forte dépendance économique* renforçant des attitudes nationalistes voire isolationnistes ou des jeux de ruse par rapport aux mesures imposées de l'extérieur. Madagascar n'a pas su construire durablement des avantages compétitifs en combinant une protection flexible sur des secteurs entraînants, une attractivité des capitaux, des technologies et des compétences sur des territoires et en jouant sur les coûts de production et d'intermédiation. Certes, la main d'œuvre est qualifiée et peu coûteuse. Madagascar bénéficie dans la zone franche de délocalisation des entreprises mauriciennes. Les liens avec les circuits indiens créent des opportunités notamment dans les industries textiles. Le *brain drain* ne s'est pas accompagnée d'un effet de retour en termes d'investissements ou de joint-ventures. Les diasporas malgaches surtout de la première génération sont peu présentes dans les investissements dans leur terre d'origine. La Grande Île a toujours été méfiante vis-à-vis des organisations régionales. Elle se différencie de l'Afrique et est peu intégrée au sein de la SADC ou au sein de la COI. *Les instabilités et les jeux de ruse renforcent le manque de crédibilité et de confiance* de la communauté internationale et des bailleurs de fonds. Il en résulte une *faible attractivité des capitaux*. Le poids du népotisme et de la corruption demeure considérable.

## CONCLUSION

Les causes ultimes du développement ou du sous-développement se trouvent, dès lors, dans les relations entre les régimes d'accumulation, les rapports sociaux et de pouvoirs structures institutionnelles qui génèrent des comportements humains, structurent les incitations, modèlent les croyances et légitiment les règles. Elles se trouvent, inversement, dans les stratégies d'acteurs plus ou moins proactives et innovantes et dans la gestion et régulation des risques, de l'incertitude et de la violence.

Le processus involutif et les crises économiques et soci- politiques de la Grande Ile sont une illustration, certes singulière mais significative, de la complexité des formations sociales et institutionnelles de sociétés prises dans des trappes à pauvreté. Les catégories hybrides sont plus à même le monde se traduit par des asymétries spatiales, des fractures et des dynamiques inégalitaires croissantes qui interdisent de penser l'uniformisation. Une approche institutionnaliste incorporant l'histoire doit étudier les conflits, les luttes, les contre-pouvoirs et voir comment, dans un contexte donné, il y a pluralité et hybridation des institutions et domination de certaines. Les transitions institutionnelles sont plurielles et permettent d'opposer les processus évolutifs des processus involutifs. Les configurations institutionnelles diffèrent entre les puissances occidentales et émergentes, les sociétés vulnérables prises dans des trappes à pauvreté et les Etats faillis ou en conflits connaissant des processus involutifs. La liaison entre les institutions et le développement et des relations entre le savoir, l'avoir et le pouvoir renvoie aux tensions entre l'universalisme et le particularisme, aux valeurs accordées à l'innovation et à la conservation des patrimoines, et en définitive aux rapports de pouvoirs politiques et économiques conduisant à diverses trajectoires pour construire la modernité.

### Références bibliographiques

- AGLIETTA M, ORLEAN A (2002, *La monnaie entre la violence et la confiance*, Paris ,O.Jacob
- BILLAUDOT .B., [2004], « Développement et croissance. Les enjeux conceptuels des débats actuels », communication présentée lors des 1ères journées du développement du GRES 16 et 17 septembre, Université Montesquieu-Bordeaux IV.
- BOYER. R, SAILLARD .Y (eds)(1995), *Théorie de la régulation. L'état des savoirs*, Paris, La découverte, « Recherches».
- EL AOUI (2009), « Théorie de la régulation : la perspective oubliée du développement », *La revue de la régulation*, automne
- FAVEREAU.O (1995) « La question du développement et l'économie des conventions » in HUGON Ph., POURCET G., QUIERS VALETTE S. (eds) (1994)., *L'Afrique des incertitudes*, Paris, PUF, 272 p
- GABAS J-J, RIBIER V, VERNIERES M (eds (2013), « La mesure du développement. Comment science et politique se conjuguent ? », *Revue Tiers Monde*, N°213, fév-Mars ( N° faisant suite au Colloque GEMDEV de février 2012).
- HALL.P.A, TAYLOR.R.G (1997) "La science politique et les trois néo-institutionnalismes" *Revue française de sciences politiques* ,Vol 47 n°3-4, pp469-496
- HUGON. PH (2014) « Institutionnalisme et développement : Les performances des institutions scolaires », *Economie et Institutions*, N° 21-22, pp 168-187
- HUGON Ph, MICHALET ChA (2005 )(ed), *Nouvelles régulations de l'économie mondiale*, Paris, Karthala
- HUGON Ph (2014), « Relecture de Comportements économiques et structures sociales d'André Nicolai au regard des institutionnalismes et de l'anthropologie économique » in MAHIEU F-R, SUCHERE T (eds) (2014), *Autour de l'anthropologie économique. Actualité des écrits du professeur André Nicolai*, Paris, L'Harmattan
- HUGON Ph (1982) « Le développement des petites activités à Antananarivo. L'exemple d'un processus involutif », *Revue canadienne des études africaines/ Canadian Journal of African Studies*. Vol 16 N° 2 293-312
- LAFAYE de MICHAUX .E, OULD-AHMED.P. (2007) *Les contours d'un projet institutionnaliste en économie du développement* «
- LARDE, PH, ZUINDEAU B (2010) « Théorie de la régulation et développement durable. Essai d'analyse de la diversité nationale en matière d'environnement et de politiques environnementales », *Géographie, Economie, Société* ,N° 3 pp 261-278
- LEMOIGNE (1995), *Le Constructivisme, des fondements, des épistémologies*, Paris, ESF
- LIPIETZ A (1985), *Mirages et miracles*, Paris, La découverte
- MENARD Cl (1990), *L'économie des organisations*, Paris, La Découverte.
- NELSON, WINTER. (1982), *An Evolutionary Theory of Economic Change* Cambridge, Harvard University Press
- NICOLAÏ A(1960), *Comportements économiques et structures sociales*, Paris, PUF(rééd 1999 Paris L'Harmattan.
- NORTH. D, WALLIS. J.J, WEINGAST .B.R (2006), *A conceptual Framework for Interpreting Recorded Human History* ,NBER WP n° 12795, trad *Violences et ordres sociaux*, Paris, NRF Gallimard 2010
- OMINAMI C1986, *Le Tiers Monde dans la crise*, Paris, La Découverte
- POURCET G (1978), *La dynamique du sous-développement à Madagascar*, Thèse Paris-X Nanterre
- RAZAFINDRAKOTO M, ROUBAUD. F ,WACHESBERGER JM (2014) Madagascar : anatomie d'un état de crise « *Afrique contemporaine*, N° 202-203, 2014/3
- ROUBAUD F (éd 2003), Madagascar après la tourmente : regards sur dix ans de transitions politiques et économiques, *Afrique contemporaine* n°202-203 avril- septembre
- ROUSSEAU S, ZUINDEAU B (2007), "Théorie de la régulation et développement durable", *Revue de la Régulation*, Juin
- SATHANHAR S, MIGUEL E, SERGENT E STIGLITZ. J.E , "Economic shocks and Civil conflict. An International variable approach", *Journal of Political Economy* 112, (4) 725-753

- TALLARD.M, THERET.B ,URI.D (eds) (2000), *Innovations institutionnelles et territoires*, Paris, L'Harmattan
- VERNIERES M (2000) « Théorie de la régulation et analyse des pays du Tiers Monde » Working Paper, *Recherche et régulation*
- YIFU LIN .J (1989), « An economic Theory of Institutional Change. Induced and Imposed Change » *Cato Journal*, N°1vol9, 1-33

